

Prolongation du métro à Anjou

Une bonne nouvelle qui devra être jumelée à des mesures à court terme pour la mobilité dans la métropole

Montréal, le 20 septembre 2013 - TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, félicite le gouvernement du Québec qui va de l'avant avec le prolongement de la ligne bleue, un projet de mobilité durable important pour la métropole et un incontournable du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Alors que plusieurs réseaux de transports collectifs sont actuellement pleins à craquer, un tel axe structurant de transport collectif concourt indéniablement au déploiement d'alternatives durables à la congestion et aux coûts croissants de la mobilité pour les ménages. Un cadre financier devra suivre ces bonnes nouvelles, selon TRANSIT.

Une politique de mobilité durable et un cadre financier attendus

TRANSIT rappelle que le gouvernement doit annoncer cet automne la Politique québécoise de mobilité durable (PQMD), laquelle devra impérativement apporter des réponses aux besoins financiers impérieux pour l'entretien et le développement des réseaux de transports collectifs québécois.

Lors des consultations sur la PQMD, 33 organismes et institutions ont déposé une [Déclaration pour la mobilité durable](#) demandant au gouvernement du Québec de majorer les investissements dans les transports collectifs et actifs de 1 milliard par an, et ce pour les 10 prochaines années afin de remplacer et de développer les services de transport en commun dans toutes les grandes villes du Québec. Cette semaine, l'Assemblée nationale a également reçu une pétition de 10 209 signataires reprenant les mêmes demandes.

« Nous nous réjouissons que le gouvernement du Québec appuie le transport collectif structurant, comme la ligne bleue pour la région montréalaise. Nous souhaitons néanmoins que la PQMD entérine un cadre financier ambitieux et prévisible; il faut, à court, à moyen et à long terme une multiplication des projets en transports collectifs partout au Québec. Améliorer la qualité de vie des citoyens passera par un investissement rapide et massif dans les transports collectifs », croit Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement comme cible

Florence Junca-Adenot, professeure à l'UQAM et directrice du Forum Urba2015, estime que le prolongement de la ligne bleue, en tant que projet majeur du PMAD, est une bonne nouvelle. « Pour atteindre les cibles d'augmentation de la part modale des transports collectifs, il faut augmenter l'offre de façon substantielle. Le déploiement du métro répond à cet objectif. Il ne faut cependant pas oublier, d'ici là, de développer les réseaux de voies réservées et de répondre aux priorités identifiées par la région métropolitaine : entretenir les infrastructures des réseaux existants, mener à terme les projets en cours de

développement de la mobilité durable et, subséquemment, prioriser les transports collectifs dans les nouveaux projets de mobilité »

Consulter la *Déclaration pour la mobilité durable : investir dans le transport en commun*:
http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20130522_declarationPQMD.pdf

- 30 -

À propos de TRANSIT

Créé en août 2011, TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, se veut un lieu de convergence des analyses et des solutions en matière de transports durables au Québec. Sa mission est de favoriser le développement et l'amélioration des services de transports collectifs au Québec, en s'assurant qu'ils reçoivent le financement nécessaire pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens d'en bénéficier. Plus de cinquante organisations réparties sur tout le territoire du Québec sont membres de TRANSIT, qui compte également sur le soutien d'un comité d'experts en matière de transports et d'urbanisme. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org.

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org